

Alsace Comment et pourquoi la téléexpertise médicale s'enracine

Longtemps restée marginale, la téléexpertise connaît un essor spectaculaire ces dernières années. En Alsace, 13 établissements, dont le Groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace la pratiquent aujourd'hui. Ses promesses : libérer du temps médical, favoriser l'accès à des spécialistes, accélérer la prise en charge.

Cécile Fellmann - Aujourd'hui à 06:30 - Temps de lecture : 7 min



Les docteurs Benjamin Dervieux (médecine interne) et Anne-Sophie Arbey (diabéto-endocrinologie) font partie des médecins qui pratiquent la téléexpertise au Groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace. Photo Jean-François Frey

De ce côté de l'écran d'ordinateur, le Dr Rafael Willmann. Dans son cabinet installé à Riedisheim, le généraliste a devant lui ce jour-là un patient présentant probablement une hyperferritinémie (un taux de fer trop élevé dans le sang), pour lequel il a besoin de l'avis d'un spécialiste. Après un examen clinique du patient, il ouvre sur son ordinateur ce qui ressemble à une messagerie électronique, et renseigne informations administratives et médicales (antécédents, résultats biologiques disponibles, photographies éventuelles...). Le patient donne son accord pour la transmission de ces informations et le généraliste clique sur "Envoyer".

À la réception, de l'autre côté de l'écran, au Groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA), le Dr Benjamin Dervieux, chef du service de médecine interne. Il formulera ses recommandations de prise en charge dans un délai maximum de 48 heures.

La traduction digitale d'une pratique vieille comme la médecine

Voilà, une téléexpertise, c'est cela : l'évaluation, l'examen d'une problématique de santé par un expert médical à distance, dans un temps défini. Depuis quelques années, le mot se taille une place aux côtés de la téléconsultation, télésurveillance, téléassistance... La pratique est pourtant vieille comme la médecine. « La demande d'avis, l'expertise, entre médecins, cela existe depuis toujours », dit le Dr Xavier Nasica, chef du service d'ophtalmologie au GHRMSA et référant médical sur le sujet à l'hôpital. « On y a simplement ajouté récemment le préfixe "télé". » C'est la « traduction digitale d'échanges qui auparavant se faisaient le plus souvent par téléphone », complète Caroline Belot, directrice de la stratégie au GHRMSA.

Longtemps restée marginale, la téléexpertise connaît un essor spectaculaire ces dernières années, portée à la fois par un cadre réglementaire favorable, qui permet à de plus en plus de professionnels de santé d'y avoir accès (parmi les derniers en date, on trouve les kinésithérapeutes et les pédicures-podologues), et forcée aussi par une démographie médicale exsangue, et les difficultés croissantes à accéder à des médecins. Ses promesses ? Libérer du temps médical, favoriser l'accès à des spécialistes, accélérer la prise en charge...

Le chiffre : 4

Comme le nombre de demandes d'avis maximum pour un même patient qu'un médecin généraliste peut demander à un spécialiste chaque année.

Treize établissements de santé

L'engouement fait les beaux jours de plateformes numériques développées par une poignée de sociétés privées. Parmi elles, Omnidoc. Créée en 2019, la société qui compte 35 salariés est actuellement archi-leader dans le domaine, en France et en Alsace : 80 % des téléexpertises réalisées passent par elle.

En Alsace, 13 établissements pratiquent aujourd'hui la téléexpertise. Au GHRMSA, où la plateforme Omnidoc est déployée depuis bientôt deux ans, neuf services (la dermatologie, la diabéto-endocrinologie, la médecine interne, l'infectiologie, la neurologie...) et une cinquantaine de spécialistes sont aujourd'hui utilisateurs. Ils rendent en moyenne 300 avis par mois, en très grande majorité à des médecins généralistes (90 %) installés dans le Haut-Rhin (96 %).

Gain de temps

Dans son cabinet à Riedisheim, le Dr Willmann l'utilise également régulièrement depuis qu'il s'est installé en avril 2023 : trois fois ce mois-ci, six fois ce mois-là, huit fois cet autre. Et il n'a aucune réserve. « Cela me permet de communiquer par écrit, facilement et de façon sécurisée, avec des spécialistes, sans avoir à passer des dizaines de minutes à écouter la musique d'un standard téléphonique, avant d'arriver à joindre quelqu'un, et de, peut-être, le déranger en plein travail, pendant une consultation », dit-il.



Le Dr Rafael Willmann, médecin généraliste, dans son cabinet à Riedisheim. Photo Jean-François Frey

Le Dr Frédéric Trynieszewski, qui exerce chez SOS Médecins Mulhouse, demande également plusieurs fois par mois des avis aux dermatologues du GHRMSA. La spécialité est particulièrement en tension sur le territoire. Les délais pour une consultation sont supérieurs à six mois, et lorsqu'un dermatologue s'installe dans un cabinet en ville, il ne prend plus de nouveaux patients au bout de quelques semaines. Alors avoir une réponse à un problème médical, dans un délai maximum de 48 heures, c'est « assez génial », dit-il. « Même si la réponse est que l'on peut attendre dans un premier temps, on est rassuré, on sait qu'on ne met pas le patient en danger et qu'on lui apporte une réponse dans laquelle on peut avoir confiance. »

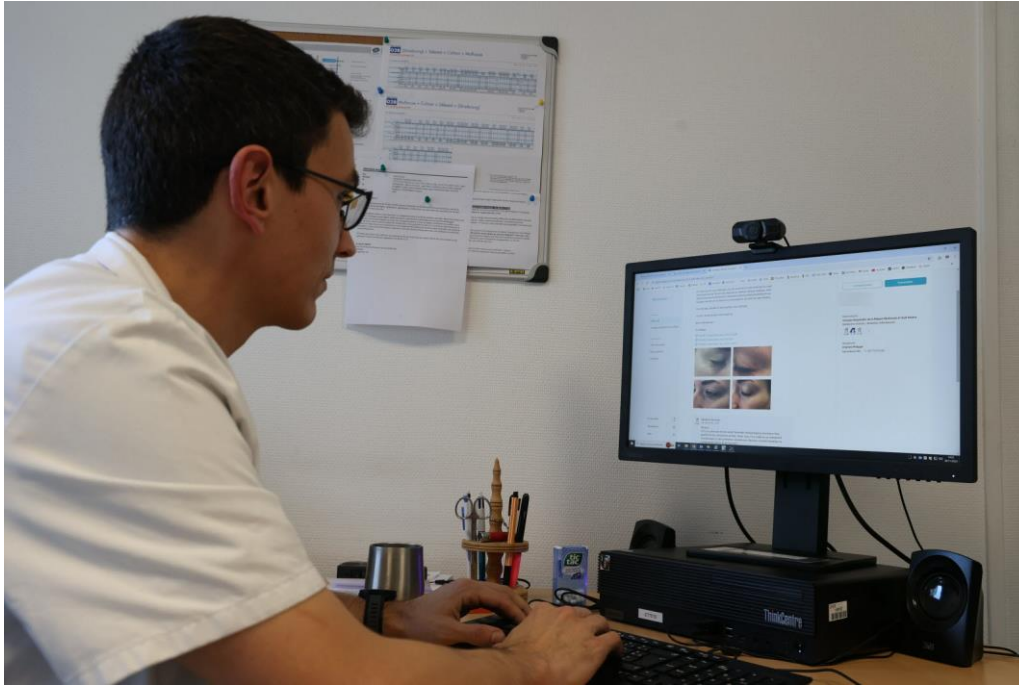
Parfois la réponse peut permettre de dénouer une situation inextricable. Une téléexpertise a particulièrement marqué le Dr Trynieszewski. Il y a quelque temps, il a été amené à prendre en charge un adolescent souffrant depuis plus de deux ans d'une pathologie cutanée « très particulière », gênante,

douloureuse, réapparaissant sans cesse. Après plusieurs interventions chirurgicales et traitements inefficaces, plus personne ne savait quoi proposer. « J'étais totalement démuni », se souvient le Dr Tryniszewski, au moment de faire une demande de téléexpertise. « La dermatologue m'a fait une proposition de traitement tiré d'un article scientifique relatant un essai réalisé en Suisse. » Depuis dix mois, la pathologie de l'adolescent a disparu et il n'a plus eu besoin d'être opéré.

I Valorisation des échanges

Pour chaque téléexpertise, le requérant (le médecin généraliste) est rémunéré 10 € par l'Assurance maladie. Le requis (le médecin spécialiste) perçoit 20 €. Le prix de la consultation reste inchangé pour le patient. La « rémunération » de ces échanges est un point essentiel pour les professionnels de santé. « C'est du temps médical utilisé qui, jusque-là, n'était pas valorisé », fait valoir le Dr Nasica. En 2024, le GHRMSA, a par exemple perçu 56 000 €, pour un coût d'utilisation de la plateforme (abonnement, notamment) de 18 000 €.

Les uns et les autres défendent un outil « gagnant-gagnant ». « On a nettement moins d'appels téléphoniques et donc d'interruptions de tâches », dit la Dr^e Anne-Sophie Arbey, qui est diabétologue-endocrinologue au GHRMSA. « C'est également un plus pour le suivi du patient. Avant, les échanges oraux que nous avons entre médecins n'étaient pas tracés. Là, tout est reporté dans le dossier patient : la demande, la réponse, les traitements ou les examens demandés », complète le Dr Dervieux. « Potentiellement, la réponse du spécialiste est aussi de meilleure qualité, parce que l'échange est asynchrone, on ne le prend pas de court, par téléphone. Là, il peut prendre le temps de réfléchir, de se documenter », ajoute le Dr Tryniszewski. Lorsque cela est nécessaire, la téléexpertise peut également déboucher sur une consultation avec un spécialiste. Quand on sait les difficultés actuelles à en trouver un...



Au Groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace, où la plateforme Omnidoc est déployée depuis bientôt deux ans, neuf services, dont la dermatologie, la diabéto-endocrinologie, la médecine interne, l'infectiologie et la neurologie rendent aujourd'hui des avis au moyen de la téléexpertise. Photo Jean-François Frey

Quant à la crainte que la téléexpertise ne déshumanise la relation entre le patient et le médecin-soignant ? « Je dirais plutôt non », répond le Dr Dervieux. « Parce que celle-ci perdure avec le médecin généraliste. C'est lui qui nous sollicite et fait l'intermédiaire avec le patient. » « Cela ne change rien à ma relation avec les patients », appuie le Dr Willmann. « Ils sont mêmes satisfaits de pouvoir avoir l'avis d'un spécialiste assez facilement, et je me charge de les recontacter ou de les revoir par la suite, lorsque j'ai l'avis, la réponse à la demande. » Et quant à celle de savoir si l'on peut rendre un avis d'expert sans réaliser un examen clinique ? « Celui-ci est effectué par le médecin généraliste, qui se charge de nous transmettre les informations », disent les Dr Arbey et Dervieux.

Sans régler la problématique de fond - la pénurie de médecins - la téléexpertise apparaît de plus en plus comme une « alternative », un « outil de soutien », un « maillon indispensable » du système de soin.

Quelques chiffres

- ▶ **35 000** : comme le nombre de téléexpertises réalisées via la plateforme Omnidoc en 2024, en Alsace. Respectivement 25 000 dans le Bas-Rhin et 10 000 dans le Haut-Rhin. Cela représente 54 % des téléexpertises réalisées dans le Grand Est (65 000).
- ▶ **5725** : comme le nombre de professionnels de santé alsaciens qui utilisent aujourd'hui la plateforme Omnidoc, sur un total de plus de 90 000 en France. Cela représente 6 % des utilisateurs. Parmi eux, on compte 1 591 médecins généralistes (551 dans le Haut-Rhin et 1 040 dans le Bas-Rhin), soit 85 % des généralistes alsaciens (1 864). Ainsi que 1 028 spécialistes (313 dans le Haut-Rhin et 715 dans le Bas-Rhin), et 3 106 autres professionnels de santé.
- ▶ **13** : comme le nombre d'établissements qui y ont recours en Alsace. Parmi eux : la clinique du Diaconat (Mulhouse), l'hôpital du Neuenberg (Ingwiller), l'hôpital Albert-Schweitzer (Colmar), les Hôpitaux universitaires de Strasbourg, le centre hospitalier de Haguenau, ainsi que celui de Saverne, le Groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace, les Hôpitaux civils de Colmar, le Groupe hospitalier Sélestat-Obernai, l'Institut de cancérologie Strasbourg Europe (Icans), etc.